


SYNEOS
BÉTON

 18 bis, Promenade Marx-Dormoy - 93460 Gournay-sur-Marne
 Tél. : 01 43 05 30 30 - Fax : 01 43 05 24 97
 beton@syneos.eu - www.syneos.eu

 ILE DE FRANCE BETON - S.A.S. au capital de 1 744 170 €
 SIRET 538 554 502 00012 - APE 2363Z


Bon No : 001420313		1ere Gachée : 14:07 (1)		Date : 02/10/2026		inte2610026951		Zone : ZONE A	
Quantité : 2.50 m3		Réf. commande(2) : 2025/18/PI/574		Chantier : VILLEPARISI1		Véhicule : 434		ZOMBRA - FN-434-BW	
Client : C9258420		NORD FRANCE CONSTRUCTION		VILLEPARISIS		Chauffeur : ALASSANE		ALASSANE	
2 RUE SIMON VOLLANT				RUE JOSEPH LHOSTE		Centrale : GOURNAY 01			
				77270 Villeparisis		CONSEILS DE SECURITE			
ARRIVEE CHANTIER		DECHARGEMENT		DEPART		RETOUR		en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
réelle		debut fin		chantier		centrale			
						Quantite Origine : 2.50 m3			
						Quantite Restante : 0.00 m3			
						Livree Reelle : 2.50			
Code Formule	Désignation(6)(8)	Certification	Classe d'exposition(3)	Classe chlorure	Consistance(7)	Dmax			
1C25JXC1S3D22	BPS	NF	XC1	CL 0,40	S3	22.4			
Ciment(type et classe)			Additions(type)	Dosage(C+Ka)(5)	Résistance caractéristique(4)				
CEM II/C-M(S-L) 42.5				0	C25/30				
Appellation commerciale : BPS NF EN 206+A2/CN XC1 C25/30 CEM II				Température :					
Mode de livraison :				N° Grue :					
				Retour béton					
SERVICES			ADJUVANTS			LIVRAISON RECEPTIONNEE			
CONTRIBUTION CARBONE			2.50 METRE CUBE			Nom: Signature du client:			
CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE			2.50 METRE CUBE						
RESPONSABILITE ELARGIE DU			2.50 METRE CUBE						
PRODUCTEUR			2.50 METRE CUBE						
CONTRIBUTION ENERGETIQUE			2.50 METRE CUBE						
Ajout d'ingrédients sur chantier(9):									
Type et quantité:									
Demandeur:									

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cubes.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non